



Mission régionale d'autorité environnementale

Grand Est

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est
sur le dossier d'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la
Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland**

n° portail pétitionnaire : 003590/A PP

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier d'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland, reçu le 04 juin 2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R. 104-25 du code de l'urbanisme.

Cette information sur l'absence d'avis est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

Fait à Metz, le 5 septembre 2025

Le Président de la Mission Régionale
d'Autorité environnementale,


Jérôme GLURIC